

Aide financière belge de 50 millions d'euros au Burundi

PANA, 26 juin 2012 Bujumbura, Burundi - Le Royaume de Belgique a décidé de bloquer une enveloppe financière globale de 50 millions d'euros en vue de financer les différents projets de développement socio-économiques prévus dans le cadre du programme indicatif de coopération sur trois ans avec le Burundi, a annoncé une source diplomatique à Bujumbura. Le blocage de l'aide est cependant assorti de certaines conditions, comme le respect des droits humains et la liberté de la presse, souligne un communiqué de l'ambassade du Royaume de Belgique à Bujumbura. La mise en application effective de la stratégie nationale de la Bonne gouvernance fait également partie des conditions de l'aide de la Belgique à son ancienne colonie. D'autres exigences pour bénéficier de l'aide portent sur la lutte contre la corruption, la garantie des libertés politiques et une justice équitable.